Syndicat canadien de la fonction publique

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2022-2023

Octobre 2022

SCFP

www.cupe.ca 1375, boulevard Saint-Laurent Ottawa (Ontario) K1G OZ7

613-237-1590

Recommandations:

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes :

- 1 : Augmenter la part fédérale du financement des soins de santé et lier l'argent aux normes nationales, en s'engageant à consacrer au moins 3,5 milliards de dollars à la couverture des médicaments essentiels et à mettre en œuvre une législation sur les soins de longue durée (SLD) assortie de normes nationales de soins rigoureuses.
- 2 : Instaurer un financement durable pour les centres de guérison autochtones existants et nouveaux afin de s'attaquer aux torts causés par la colonisation, y compris les pensionnats.
- 3 : Veiller à ce que les ententes sur la garde d'enfants prévoient un financement suffisant pour de nouveaux espaces publics et sans but lucratif afin de répondre à la demande et mettre en œuvre une stratégie globale de la main-d'œuvre dans le secteur, qui comprend : un salaire minimal garanti de 25 \$ pour tous les soins financés par le gouvernement fédéral.
- 4 : Accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle Prestation canadienne pour les personnes handicapées.
- 5 : Adopter une loi sur la transition équitable afin de créer des systèmes et des stratégies pour traiter équitablement les travailleurs et les collectivités touchés par le passage à une économie sans carbone.
- 6 : Modifier le mandat de la Banque de l'infrastructure du Canada pour en faire une source de financement public direct pour les projets d'infrastructure publique.
- 7 : Augmenter le financement du gouvernement fédéral pour les projets d'infrastructure publique, en priorisant les investissements verts publics et gérés par l'État et un plan de transition équitable, ainsi que l'infrastructure sociale.
- 8 : Mettre à jour la Stratégie nationale sur le logement afin de l'harmoniser avec les exigences en matière de droits de la personne de la nouvelle *Loi sur la stratégie nationale sur le logement*, utiliser les fonds publics dans l'intérêt public plutôt que de subventionner le profit privé et établir des normes nationales de protection des locataires que les provinces doivent respecter pour recevoir des transferts fédéraux en matière de logement.
- 9 : Réformer l'assurance-emploi pour répondre aux besoins de tous les travailleurs, en tirant des leçons des répercussions des mesures temporaires pendant la pandémie.
- 10 : Augmenter les impôts en rétablissant le taux d'inclusion des gains en capital à 75 % et le taux d'imposition des sociétés à 21 %, en mettant en place une taxe sur les activités financières et en instaurant un impôt annuel sur la fortune.
- 11 : Repenser le rôle macroéconomique du gouvernement fédéral pour s'attaquer aux causes de l'inflation et en atténuer les répercussions.

Introduction et contexte

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est le syndicat le plus important du Canada, avec plus de 715 000 membres de partout au pays. Les membres du SCFP sont très fiers d'offrir des services de qualité dans des collectivités de partout au Canada, dans un large éventail de secteurs économiques, y compris les soins de santé, l'éducation, les municipalités, les bibliothèques, les universités et les collèges, les services sociaux, les services de garde d'enfants, les services publics, les services d'urgence, les transports et les compagnies aériennes.

La pandémie a mis au premier plan de nombreux systèmes sous-financés, inadéquats et totalement manquants, et maintenant, les travailleurs ont besoin de mesures concrètes. Qu'il s'agisse de notre système de soins de longue durée défaillant qui permet encore la présence d'exploitants à but lucratif et de mauvaises conditions de travail, ou du système d'assurance-emploi (AE) inadéquat et restrictif, nous avons besoin de changements importants pour mieux servir les travailleurs et améliorer les services sur lesquels nous comptons tous.

Soins de santé - Recommandations 1 et 2

Le SCFP est préoccupé par le sous-financement continu des soins de santé au Canada, surtout dans la foulée de la COVID-19. Nous demandons au gouvernement fédéral de faire passer la part fédérale du financement des soins de santé de 22 à 35 %. Ce financement doit être lié à des normes nationales de soins. Le SCFP veut surtout empêcher les provinces et les territoires d'utiliser les fonds du Transfert canadien en matière de santé (TCS) pour des services de santé privatisés, y compris des installations de chirurgie et de diagnostic à but lucratif et des soins à but lucratif fournis par des systèmes de soins de santé virtuels. Nous demandons également au gouvernement fédéral de retenir les fonds du TCS lorsque les principes de la *Loi canadienne sur la santé* sont violés (p. ex. surfacturation pour les services assurés par le secteur public).

Le SCFP préconise depuis longtemps un régime d'assurance-médicaments national, universel et à payeur unique. Nous demandons au gouvernement fédéral de prendre un engagement financier ferme d'au moins 3,5 milliards de dollars pour la couverture des médicaments essentiels, comme l'a recommandé le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments national. Le coût augmentera à mesure que la liste de médicaments augmentera. Le gouvernement devrait intégrer le coût supplémentaire annuel, qui devrait atteindre 15,3 milliards de dollars en 2027.

Le SCFP réitère son appel en faveur de la mise en œuvre d'une loi fédérale sur les soins de longue durée (SLD) assortie de normes nationales rigoureuses en matière de soins, y compris des niveaux de dotation minimaux et l'assujettissement des SLD à la *Loi canadienne sur la santé*. La pandémie a clairement montré que nous avons besoin de lits et de personnel supplémentaires, de meilleurs salaires, d'avantages sociaux et d'emplois sûrs pour les travailleurs. Le directeur parlementaire du budget (DPB) a estimé qu'il en coûterait 8,5 milliards de dollars par année pour offrir des SLD à tous ceux qui en ont besoin et pour répondre à la moyenne de quatre heures de soins par résident par jour.

Le SCFP demande au gouvernement fédéral d'instaurer un financement durable pour les centres de guérison autochtones existants et nouveaux afin de s'attaquer aux torts causés par la colonisation, y compris les pensionnats. Pour ce qui est de la santé des Autochtones en général, nous demandons au gouvernement fédéral, en consultation avec les peuples autochtones, d'établir des objectifs mesurables pour cerner et combler les écarts dans les résultats en matière de santé entre les communautés autochtones et non autochtones, de publier des rapports d'étape annuels et d'évaluer les tendances à long terme, conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Garde d'enfants - Recommandation 3

Des services de garde abordables ont le potentiel de transformer la vie de nombreuses familles partout au Canada et de constituer un pilier important de l'économie des soins. Le gouvernement fédéral s'est fixé des objectifs ambitieux et a prévu 30 milliards de dollars sur dix ans pour les atteindre. Cependant, deux obstacles importants entravent la réussite : l'absence d'une stratégie de développement de la main-d'œuvre et une dépendance excessive à l'égard de l'offre de places en garderie sur le marché.

Le SCFP demande au gouvernement fédéral de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de financement pour de nouveaux espaces publics et sans but lucratif afin de répondre à la demande. Nous demandons également une stratégie globale de l'effectif, qui doit comprendre des stratégies de recrutement et de formation, ainsi que de maintien en poste. Plus précisément, le SCFP a réclamé un salaire minimum de 25 \$ l'heure pour tous les soins financés par le gouvernement fédéral, ainsi que de meilleures conditions de travail pour les travailleurs du secteur des soins, notamment des emplois à temps plein, des congés de maladie payés, des avantages sociaux et des régimes de retraite.

Secteur des services sociaux - Recommandation 4

Une nouvelle Prestation canadienne pour les personnes handicapées a été annoncée dans le budget fédéral de 2021, et il n'y a toujours pas d'allégement en vue. Les personnes handicapées sont deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes non handicapées. Les femmes handicapées et les personnes racialisées handicapées sont parmi les plus démunis de la société. Le revenu des personnes handicapées vivant dans la pauvreté est en grande partie constitué des prestations d'aide sociale provinciales, dont la plupart n'ont pas été indexées à l'inflation. Le SCFP demande au gouvernement libéral d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle Prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Action climatique et transition équitable - Recommandation 5

Les gouvernements ont le devoir de soutenir les personnes touchées négativement par la transition vers une économie sans carbone. Le Canada a besoin d'une loi sur la transition équitable qui repose sur de nombreux principes, notamment la consultation des travailleurs, de nouveaux programmes d'éducation, de recyclage professionnel et de remise à jour, ainsi que des stratégies pour cerner les possibilités de nouveaux emplois. Le SCFP est d'avis que des stratégies de transition justes doivent être équitables, inclusives et fondées sur une communication ouverte et une planification collaborative avec tous les travailleurs touchés et les membres de la collectivité.

Infrastructure municipale - Recommandations 6 et 7

Le SCFP demande au gouvernement libéral de modifier le mandat de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC), qui vise actuellement à attirer du financement privé. Son mandat devrait plutôt être axé sur les partenariats en matière d'infrastructure publique, en particulier sur le financement direct des projets d'infrastructure publique à l'échelle locale, y compris avec les gouvernements municipaux et autochtones.

Une relance publique qui répond aux besoins des municipalités doit :

- Accorder la priorité aux investissements verts publics et gérés par l'État, comme l'énergie renouvelable, le transport en commun et la modernisation des bâtiments;
- Augmenter la part fédérale des coûts des projets pour tenir compte du fait que les provinces, les territoires et les municipalités subissent des pressions financières extrêmes;

 Accorder la priorité aux infrastructures sociales dans des domaines comme les loisirs, les services de garde, les soins de longue durée et le logement social afin d'aider les travailleurs à faire face à la crise actuelle du coût de la vie.

Assurance-emploi - Recommandation 8

La plupart des mesures de soutien temporaires liées à la pandémie, qu'elles soient liées à l'assuranceemploi (AE) ou non, sont expirées. Cependant, nous nous inquiétons depuis longtemps de l'incapacité de l'assurance-emploi de jouer son rôle essentiel de stabilisateur automatique de notre économie. Malgré les faibles taux de chômage, nous demeurons préoccupés par le fait que, sans réformes, l'assurance-emploi ne sera pas en mesure de soutenir les changements du marché du travail requis par l'action climatique et une transition équitable.

Les réformes à venir en matière d'assurance-emploi doivent être approfondies et réfléchies, et nous pouvons tirer des leçons de la pandémie. Par exemple, les mesures temporaires de l'assurance-emploi ont eu une incidence positive importante sur la capacité des femmes et des jeunes travailleurs d'accéder aux prestations d'assurance-emploi. Le Canada doit également réformer le financement de l'AE - le système actuel est procyclique, ce qui laisse peu de ressources dans le système exactement au moment où elles sont nécessaires.

Logement - Recommandation 9

La Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada comprend des investissements historiques - plus de 70 milliards de dollars sur 10 ans - pour s'attaquer à la crise du logement. Toutefois, en 2019, le directeur parlementaire du budget a constaté que les fonds fédéraux ne soutenaient pas adéquatement les personnes ayant un besoin impérieux en matière de logement. Des intervenants ont soulevé des préoccupations selon lesquelles la SNL subventionne les sociétés pour qu'elles réalisent plus de profits sur les fonds publics tout en construisant des logements inabordables. Entre-temps, le gouvernement fédéral n'a pas encore pris de mesures concrètes pour s'attaquer à la financiarisation du marché du logement, un problème qui alimente la crise du logement en retirant du marché plus de logements abordables qu'il ne s'en construit. La SNL devrait accorder la priorité au logement hors marché - des logements à but non lucratif et coopératifs.

Adoptée en 2019, la *Loi sur la Stratégie nationale sur le logement* a inscrit le droit de la personne à un logement adéquat dans la loi canadienne. La Loi exige la mise en œuvre d'une stratégie nationale du logement élaborée « à la lumière de principes clés d'une approche du logement fondée sur les droits de la personne ». Cependant, la SNL, qui a été adoptée en 2017 (avant la Loi), n'a pas été révisée pour être harmonisée avec le cadre fondé sur les droits de la personne requis en vertu de cette loi. La crise du logement est également aggravée par la faiblesse des mesures de protection des locataires dans plusieurs provinces. De solides mesures de protection des locataires constituent une approche préventive pour mettre fin à l'itinérance. En l'absence de mesures concrètes de protection des locataires dans de nombreuses provinces, les transferts fédéraux pour la construction de logements sont une manne pour les promoteurs.

Équité fiscale - Recommandations 10 et 11

Les baisses d'impôt mises en œuvre depuis 2000 ont réduit les recettes fédérales de plus de 50 milliards de dollars par année, et les principaux bénéficiaires de ces baisses sont les grandes sociétés et les Canadiens les plus riches. Ces compressions ont laissé un trou énorme dans les budgets fédéraux et ont eu un effet d'entraînement sur les budgets provinciaux, le gouvernement

fédéral ayant renoncé à financer les services publics essentiels.

Le gouvernement fédéral pourrait augmenter les recettes de plus de 50 milliards de dollars par année, sans augmenter les taux d'imposition des Canadiens à revenu moyen et faible, grâce aux mesures fiscales équitables suivantes :

- Rétablir le taux d'imposition fédéral des sociétés à 11 % : 13 milliards de dollars;
- Éliminer les échappatoires fiscales coûteuses et régressives, y compris la déduction pour options d'achat de titres, les déductions pour gains en capital et pour les repas et frais de représentation, les subventions pour les combustibles fossiles et l'exploitation minière : 14 milliards de dollars;
- Lutter contre l'évitement fiscal en imposant les multinationales en fonction de leurs activités économiques réelles au Canada : plus de 8 milliards de dollars;
- Instaurer un impôt sur la fortune de 1 % sur les successions de plus de 10 millions de dollars et réintroduire une taxe successorale de 45 % sur les successions de plus de 5 millions de dollars : 12 milliards de dollars;
- Introduire une taxe sur les activités financières sur la rémunération et les bénéfices du secteur financier: 7 milliards de dollars.

Enfin, le gouvernement doit continuer d'améliorer la transparence des entreprises. Le financement déjà annoncé d'un registre public de la propriété effective est une étape importante. La prochaine étape consiste à divulguer publiquement les rapports financiers pays par pays pour les plus grandes sociétés transnationales afin d'assurer des règles du jeu équitables et d'éviter la perte de recettes fiscales.

Le gouvernement fédéral dispose d'une marge de manœuvre fiscale considérable pour augmenter les impôts afin de financer les infrastructures physiques et sociales essentielles sans accroître les pressions inflationnistes. Cela permettra d'alléger le fardeau de la hausse du coût de la vie tout en ayant une économie plus saine.

Le temps est venu de faire un bilan leçons apprises au cours des dernières années. Le Canada a besoin que le gouvernement fédéral transforme les exigences des travailleurs en politiques fondées sur des données probantes qui se traduisent par des biens publics. Ainsi, nous pourrons bâtir non seulement une économie plus résiliente, mais aussi une économie plus inclusive et axée sur les gens.

:ss/cope491
